



# Commission des Centres culturels Direction des Centres culturels Rapport d'activités **2012**



Présentation publique du 30 avril 2013  
Théâtre de Namur





# La Direction des Centres culturels, au service du secteur des Centres culturels



- I. Gestion des procédures de reconnaissance et des contrats-programmes des 115 Centres culturels reconnus en application du décret du 28 juillet 1992.
- II. Gestion des subventions ordinaires, emploi, extraordinaires, équipement des Centres et contrôle de leur utilisation.
- III. Élaboration des changements de législation avec les acteurs culturels (publics, associatifs et professionnels) et la Commission des Centres culturels.
- IV. Réflexion sur l'évaluation des pratiques du secteur, la législation, les enjeux, les missions.
- V. Travail en partenariat avec les associations fédérant les Centres culturels.
- VI. Interlocutrice administrative des Centres culturels et des pouvoirs publics partenaires associés à leur gestion (Communes, Provinces, COCOF).





## I. Gestion des reconnaissances et des contrats-programmes

2006 : Moratoire sur les nouvelles reconnaissances

2009 : renouvellement de 99 contrats-programmes ; échéance : 31/12/2012

2011 : annonce du report des échéances 2012 à 2013 (1<sup>er</sup> avenant)

Deuxième report des échéances des 99 **contrats-programmes 2009-2012** ; première prolongation pour les 11 contrats **2010-2013**

Objectif de cette prolongation :

Alignement de la totalité des CC sur l'échéance du 31 décembre 2014

→ accueil du nouveau décret





## II. Gestion des subventions et contrôle de leur utilisation

- **Budget initial** en 2012 : 17.782.000 € (2011 : 24.669.000 €)

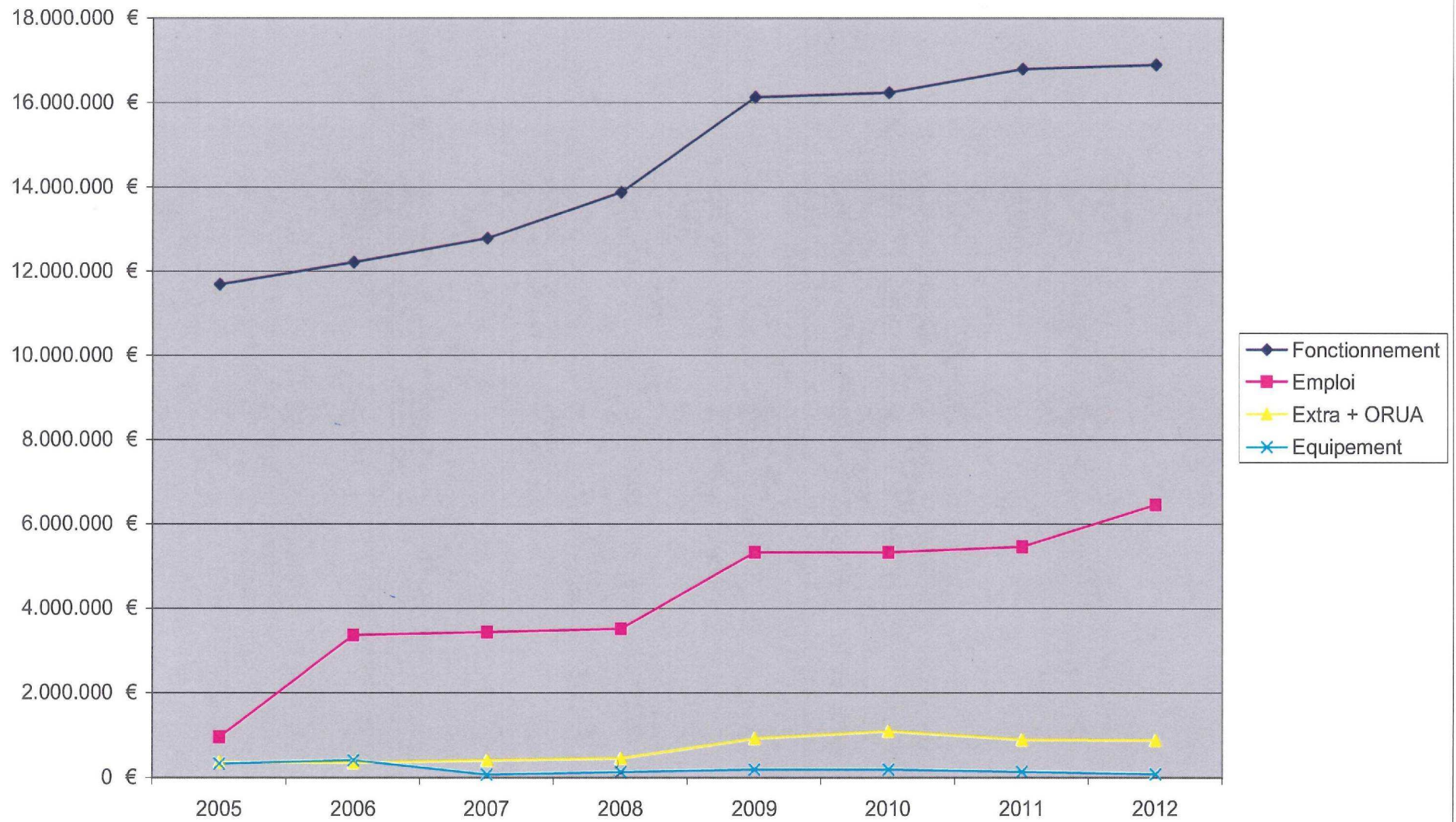
Différence de 6.887.000 € due au glissement hors du budget de la DCC de 4 institutions inscrites nominativement :

- le Palais des Beaux-Arts de Charleroi
- le Botanique
- le Manège.Mons
- les Halles de Schaerbeek

- **Fonds écureuil** : 62 CC bénéficiaires en 2012 (47 en 2011)



Evolution des subventions octroyées aux Centres culturels entre 2004 et 2012





### III. Changements de législation

Poursuite du **Chantier de révision du Décret** entamé en 2008.

En 2012 :

- 31 intervenants
- un groupe de travail plénier réuni à 8 reprises
- 4 sous-groupes de réflexion
- 17 réunions
- 117,5 J/P





## IV. Réflexion sur l'évaluation des pratiques du secteur, les enjeux, la couverture territoriale...

- **Circulaire interprétative du 17 avril 2012**
- Cahier méthodologique **« Centres culturels et territoires d'action »**
- **Chantiers scientifiques de l'Observatoire des Politiques culturelles**
  - Cinq études sur l'histoire juridique des Centres culturels (Creco-UCL)
  - Une étude consacrée aux métiers de la médiation artistique et culturelle dans les Centres culturels. ■



Cahier 1

# Centres culturels et territoires d'actions

Une partition symphonique  
Des actions partagées

Direction générale de la Culture – Fédération Wallonie-Bruxelles





# Repères

POLITIQUE CULTURELLES

n°1

MAI 2012

HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

## Le droit à la culture & la législation relative aux centres culturels

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES



FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DES POLITIQUES CULTURELLES





## V. Partenariats avec les associations fédératives, réseaux etc.

- Les ORUA : ACC, ASTRAC
- Les réseaux locaux et sous-régionaux : CCR, Concertation des centres culturels bruxellois, Coordination culturelle de l'arrondissement de Liège, Culture•wapi...
- Les réseaux professionnels, thématiques ou sectoriels



Un nouveau réseau de programmeurs de cinéma dans les CC : réflexion commune sur le travail de programmation et les conditions de diffusion.

Actions de visibilité :

- Prix des CC lors du Festival Fimer à tout prix et lors du Brussels Short Film Festival
- « Osez le cinéma belge dans les Centres culturels »






## VI. La DCC interlocutrice administrative des CC et des pouvoirs publics

- Les **inspecteurs référents** pour les Centres culturels à la 3C :  
Luc CARTON et Vincent BERTHOLET
- Le **site Internet** : [www.centresculturels.cfwb.be](http://www.centresculturels.cfwb.be)
- Infolettre mensuelle **CCactus**  
Recevoir l'infolettre ? "inscription" → [centres.culturels@cfwb.be](mailto:centres.culturels@cfwb.be) ▶



Accueil - Direction des Centres culturels - Administration Générale de la Culture - Fédération - Windows Internet Explorer  
<http://www.centresculturels.cfwb.be/> contact | plan du site



**Centres Culturels agréés de la Communauté Wallonie-Bruxelles**

Fédération Wallonie-Bruxelles


CULTURE | Direction des Centres culturels Recherchez dans le site

Actualités

30 avril 2013: Journée d'information et de réflexion au Théâtre de Namur  
 "Centres culturels et territoires d'actions: quel accompagnement pour le terrain?" + présentation...  
[\[En savoir plus\]](#)


Chantier de révision du décret: nouvelle phase  
 L'avant-projet de décret soumis à l'Inspection des Finances  
[\[En savoir plus\]](#)

L'avant-projet de décret présenté au secteur  
 Le directeur du Cabinet de la Ministre Laanan a présenté ce 22 janvier à la Marlagne les grandes...  
[\[En savoir plus\]](#)

[Toutes les actualités](#) 

Accueil >

**BIENVENUE SUR LE SITE DE LA DIRECTION DES CENTRES CULTURELS**



**Centre Culturel agréé de la Communauté Wallonie-Bruxelles**

La **Direction des Centres culturels** est un service de l'[Administration générale de la Culture](#) de la [Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

La Direction est l'interlocutrice administrative des 103 Centres culturels locaux et des 12 Centres culturels régionaux reconnus par la Communauté française ainsi que celle des pouvoirs publics associés à leur gestion (Communes, Provinces/Cocof).

Le secteur a été institué par arrêté royal en 1970 puis par [décret](#) du Gouvernement de la Communauté française en 1992.

Ce site internet a été conçu par la Communauté française. Il tend à répondre à une série de questions sur l'existence, le fonctionnement et les missions des Centres culturels. Il s'adresse en particulier aux professionnels du secteur mais également à toute personne désireuse d'en savoir davantage sur les Centres culturels.

- [La Direction des Centres culturels, c'est qui?](#)
- [Les Centres culturels, c'est quoi?](#)
- [Quels sont les Centres culturels](#) reconnus par la Communauté française ?
- [Où se trouvent les Centres culturels](#) sur le territoire ?
- Quel est le [budget du secteur](#) ?
- Quelle [législation](#) régit le secteur ?
- Qu'est-ce que la [3C](#) ?
- Je suis un Centre culturel, quel est le [mode d'emploi](#) pour obtenir : la reconnaissance, le soutien à un projet, le renouvellement d'un contrat-programme, le Fonds Ecureuil... ?
- Quelle [documentation](#) est disponible pour une étude ?
- Quels sont les [partenaires](#) de la Direction des Centres culturels et les réseaux du secteur?
- [Quoi de neuf](#) pour le secteur?


Vous avez d'autres questions et vous cherchez la personne qui pourra y répondre au mieux ? Notre équipe est à votre disposition.

Bonne navigation !

L'équipe de la Direction des Centres culturels.

Direction des Centres culturels  
 Centres culturels  
 Législation  
 Subventions  
 Commission des Centres culturels  
 Bibliothèque  
 Infolettre  
 Liens

**Cartographie**






# La Commission des Centres culturels





## ••• Missions de la 3C •••

- Décret du 10 avril 2003 relatif à la composition et au fonctionnement des instances d'avis dans le secteur culturel
- 1<sup>ère</sup> réunion de la 3C le 17/10/2007 (6<sup>ème</sup> saison de fonctionnement)
- La 3C formule tout avis, recommandation ou proposition sur les politiques menées dans le secteur des Centres culturels, ainsi que sur la reconnaissance, le classement en catégories, le déclassement, le retrait de reconnaissance et la suspension de l'octroi de subventions aux Centres culturels.





## • • • Composition • • •

27 membres :

- 4 experts d'un domaine culturel
- 6 animateurs-directeurs
- 10 experts issus des services culturels des Provinces et de la COCOF, d'un conseil d'administration de CC, de l'UVCW et de l'AVCB.
- 1 expert issu d'une association ayant pour objet social au moins la défense des usagers ou d'une catégorie d'usagers
- 2 représentants d'organisations représentatives d'utilisateurs agréées
- 4 représentants de tendances idéologiques et philosophiques





## ••• Changements au sein de la 3C •••

Durée du mandat des membres des instances d'avis : 5 ans.

→ **6<sup>ème</sup> appel à candidatures** publié en mars 2012 concernant l'ensemble des mandats des membres de la 3C à l'exception des représentants des tendances idéologiques et philosophiques.

- 1<sup>ère</sup> réunion : le mercredi 12 septembre
- Président : Marc Baeken  
Double vice-présidence : Didier Caille et Olivier Van Hee







## • • • Fonctionnement • • •

- 9 réunions en 2012
- Durée des réunions : 6 demi-journées, 3 journées entières
- 54 points inscrits à l'ordre du jour, soit en moyenne 6 points par réunion
- 2 avis transmis à la Ministre
- 14 membres en moyenne par réunion → 56 % de taux de participation moyen (contre 44% en 2011). Explication : le renouvellement de la composition de la 3C et l'analyse du texte de l'avant-projet de décret.
- 176 J/P





## ••• Principaux débats et travaux •••

- Le statut d'artiste
- La circulaire interprétative
- Le chantier de révision du décret





• • • Avis rendus • • •

- Évaluation intermédiaire du Centre culturel local de Leuze-en-Hainaut concernant les conditions formulées au moment du renouvellement du contrat-programme → avis favorable de la 3C
- Fin de la période probatoire de 2 ans pour Centre culturel d'Ittre → la 3C s'est prononcée en faveur de la levée de ce moratoire dès l'exercice 2012





**La Direction des Centres culturels et la  
Commission des Centres culturels vous  
remercient pour votre attention !**

